Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 19 (1881)
Heft: 37

Artikel: La grêle
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-186539

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dix-neuvième année. N° 37 Samedi 10 Septembre 1881

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
SUISSE : un an . . . . 4 fr. —
six mois. . . 2 fr. 50
ÉTRANGER : un an . . 6 fr. 60

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois.* — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :
La ligne ou son espace, 15 c.
—
Pour l'étranger, 20 cent.

La grêle.

On a donné une foule d'explications diverses sur ce phénomène météorologique, et aujourd'hui encore, les physiciens sont loin d'être d'accord à son sujet. Comment comprendre que pendant la belle saison et les jours chauds, il tombe souvent des masses considérables de glace ? Pourquoi certaines contrées sont-elles ravagées par la grêle, presque tous les ans, tandis que des localités adjacentes sont presque toujours épargnées ? La grêle se forme-t-elle dans les couches supérieures de l'atmosphère ou à une faible distance de la surface de la terre ?... Telles sont les questions maintes fois soulevées et jamais résolues.

Chaque année on signale dans les journaux la chute de grêlons énormes, tombés en divers lieux ; on en a vu qui pesaient 120, 150, 500 grammes et plus. Il est fort probable que c'étaient des grêlons agglomérés ; l'on ne saurait en douter à l'égard d'une masse de glace tombée en Hongrie, le 8 mai 1802, et qui avait 1 mètre de long sur 70 centimètres de haut.

Il est constant qu'il tombe de la grêle à toutes les heures du jour, mais il en tombe surtout vers midi ou un peu après, au moment de la plus grande chaleur diurne.

La grêle précède en général les pluies d'orage, elle les accompagne quelquefois; presque jamais elle ne les suit, surtout lorsqu'elles ont eu quelque durée.

Dans la plupart des cas, le phénomène de la grêle à un caractère local. Il est très fréquent à l'issue des profondes vallées des Alpes, sur les monticules qui les séparent de la plaine. La campagne du Borgo-Franco, près du val d'Aoste est ravagée presque chaque année. A Clermont, au pied du Puy-de-Dôme, la grêle tombe fort souvent, tandis que sur les hauteurs distantes d'une demi-lieue, on ne cite qu'une seule averse de grêle pendant 23 ans.

Aucune théorie n'est parvenue jusqu'à présent, à rendre compte d'une manière évidente de la formation de la grêle. La seule qui tienne compte de toutes les circonstances du phénomène, est celle de Volta; il admet que la grêle est due, 1° à l'évaporation favorisée par les rayons solaires qui frappent la partie supérieure du nuage, évaporation produisant un froid considérable ; 2° à la sécheresse de l'air qui est au-dessus; 3° à l'état électrique des nuages qui favorise l'évaporation. Cette condition que le soleil frappe la partie supérieure du nuage, expliquerait pourquoi la grêle tombe presque toujours pendant le jour.

Sous ces influences, il se forme des flocons de neige, qui sont, pour ainsi dire, les embryons des grêlons. Pour expliquer leur accroissement, Volta admet l'existence nécessaire de deux nuages superposés qui se chargent d'électricités contraires. Les grêlons sont dès lors renvoyés de l'un à l'autre par des attractions et des répulsions électriques, et c'est dans ce mouvement de va-et-vient, qu'ils se grossissent au contact des vapeurs qu'ils rencontrent. De là aussi viendrait le bruit sourd qui précède l'averse.

On sait qu'au commencement du siècle, dans toutes les vignes de Lavaux on voyait de 10 toises en 10 toises des perches plantées en terre, au bout desquelles se trouvait une pointe métallique mise en communication avec le sol par un fil de fer. On pensait qu'en soutirant le fluide électrique de l'atmosphère on pourrait empêcher la formation de la grêle, mais les résultats étant peu concluants on abandonna le paragrêle. Dès 1830 on n'en voyait plus du tout dans nos vignes. Nous pensons du reste qu'on trouverait un reméde plus efficace dans l'institution d'une assurance mutuelle et obligatoire ; aussi l'initiative prise récemment par nos autorités, dans ce but, a-t-elle été généralement bien accueillie.

Le dompteur Bolomey.

Chaque soir, la foule se presse aux représentations de la ménagerie installée sur la place du Tunnel. Il est vrai, qu'on voit là des choses extraordinaires et dont les nombreuses ménageries qui se sont arrêtées dans notre ville ne nous ont pas donné d'exemple. Il n'est guère possible, pour un dompteur, de pousser plus loin l'audace et le courage.

Bolomey a un tel ascendant sur ses terribles pensionnaires qu'il joue et folâtre avec eux comme le ferait un enfant avec un jeune chat. Tantôt la hyène vient lui prendre un petit morceau de sucre à la bouche et lui permet de le reprendre à plusieurs reprises avant de le croquer ; tantôt elle gambade, tournoie ou saute au bâton au comman-